



Tarbes, le 10/09/2021

DIRECTION DES ROUTES ET DES MOBILITÉS

Direction de l'Entretien et Exploitation des Routes

Service Organisation et Gestion des Routes

Affaire suivie par : Françoise PRAT

Tél : 05.62.56.72.37

francoise.prat@ha-py.fr

Monsieur le Directeur Départemental des Territoires
SACL/BADS

65000 TARBES

Réf. : Votre transmission du 07/09/2021

Reçue le : 07/09/2021

Objet : PC n° 364 21 00001

FONTES Jérôme

URBA348

Commune de PINTAC

En réponse à votre transmission pour avis citée en référence, je vous informe qu'un avis favorable peut être émis sur la demande de permis de construire visée en objet.

Comme indiqué dans les documents présentés, la desserte du projet s'effectuera par le chemin forestier qui débouche sur la route départementale n°2, sur la commune d'OROIX.

Je vous demanderais de bien vouloir me communiquer une copie de l'arrêté de permis dès la délivrance de celui-ci.

Le chef du service
Organisation et Gestion des Routes

Mickaël GAYE-METOU

Copie pour information :

- DRT / Agence des Pays du Val d'Adour
- DRT n° 210477

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

Hôtel du Département - Rue Gaston Manent - CS71324 - 65013 TARBES cedex 9

Tel. 05 62 56 78 65 - Fax. 05 62 56 78 66 - www.hautespyrenees.fr



Tarbes, le 10/09/2021

DIRECTION DES ROUTES ET DES MOBILITÉS

Direction de l'Entretien et Exploitation des Routes
Service Organisation et Gestion des Routes
Affaire suivie par : Françoise PRAT
Tél : 05.62.56.72.37
francoise.prat@ha-py.fr

Monsieur le Directeur Départemental des Territoires
SACL-Bureau ADS

65000 TARBES

Réf. : Votre transmission du 07/09/2021
Reçue le : 07/09/2021

Objet : PC n° 341 21 00007
FONTES Jérôme
URBA 348
Commune d'OROIX

En réponse à votre transmission pour avis citée en référence, je vous informe qu'un avis favorable peut être émis sur la demande de permis de construire visée en objet.

La desserte du projet s'effectuera à partir du chemin forestier qui débouche sur la route départementale n°2, sur la commune d'Oroix.

Je vous demanderais de bien vouloir me communiquer une copie de l'arrêté de permis dès la délivrance de celui-ci.

Le chef du service
Organisation et Gestion des Routes

Mickaël GAYE-METOU

Copie pour information :

- DRT / Agence des Pays du Val d'Adour
- DRT n° 210476

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

Hôtel du Département - Rue Gaston Manent - CS71324 - 65013 TARBES cedex 9
Tel. 05 62 56 78 65 - Fax. 05 62 56 78 66 - www.hautespyrenees.fr